

# Vacances Avril 2017

## PASSERELLE SPECIALE CM2



CONTACT : Christelle DAMERON

TEL : 04 26 37 90 15

MAIL : [vipados@viriat.fr](mailto:vipados@viriat.fr)

AU SERVICE ENFANCE JEUNESSE

47 RUE DES ANCIENS COMBATTANTS

01440 VIRIAT

**Afin de faire la passerelle entre l'accueil de loisirs enfant et l'accueil de loisirs ados, nous proposons aux CM2 de nous rejoindre sur deux journées durant ces vacances d'avril 2017**

**Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.**

Comme chaque année aux Vacances de Pâques, le Vip Ados ouvre ses portes aux enfants scolarisés en CM2 sur 2 journées. Attention le nombre de places est limité à 10 CM2 par jour.

Cette passerelle a pour objectif de faciliter le passage entre l'école et le collège.

Dès l'été 2017, votre enfant pourra être accueilli sur le Vip Ados. Les 2 jours durant ces vacances de Pâques sont mis en place pour qu'il découvre le lieu, le fonctionnement et les animateurs.

L'accueil se fait au local du service enfance jeunesse, cependant les activités peuvent se dérouler à l'extérieur. L'accueil pour les CM2 pour ces vacances se font en journée complète avec repas.

Les repas et les goûters sont fournis par le restaurant scolaire.

**Mardi 18 Avril :    10 places**

**Journée sportive (Flag Football, Cages ouvertes au Triofoot, Badminton, Basket, Futsal)**

8h/9h : Accueil échelonné au local

17h/18h : Départ échelonné au local

**Mercredi 19 Avril :   10 places**

**Sortie à Ambérieu-en-Bugey : Course d'orientation dans les bois le matin avec un club et l'après-midi, laser évacion (du laser game dehors)**

8h/9h : Accueil échelonné au local

Retour au local à 18h

## TARIFS

Pour savoir le tarif qui vous sera appliqué, vous devez vous munir de votre feuille d'imposition 2016 sur les revenus 2015, et prendre votre revenu brut global (RG) puis le diviser par le nombre de parts :

RG /nbre de parts : Inférieur ou égal à 8800	vous êtes en T1
RG / nbre de parts : Supérieur à 8800	vous êtes en T2
RG / nbre de parts : EXT	Extérieur à la commune

	<b>T1</b>	<b>T2</b>	<b>EXT</b>
<b>18/04</b>	12€	13.50€	15.40€
<b>19/04</b>	15.50€ 5€ supplément	18.50€ 5€ supplément	20.90€ 5€ supplément
<b>Cotisation</b>	10€	10€	15€

La cotisation est valable pour toute l'année 2017.

Pour information, l'aide commune, pour les enfants viriatés, est désormais incluse dans les tarifs indiqués ci-dessus

## INSCRIPTION

Possibilité de faire une pré-inscription par mail [vipados@viriat.fr](mailto:vipados@viriat.fr) . Cependant, l' inscription sera définitive après remise en main propre au Service Enfance Jeunesse, des justificatifs demandés, et également remise en propre par le Service Enfance Jeunesse à chaque famille, d'un pense bête pour informer des tenues à prévoir, rdv, ...

Les places pour certaines activités sont limitées. Le Service Enfance Jeunesse se donne le droit de refuser des inscriptions même si les papiers et pense bête ont été donnés. Les inscriptions seront effectuées et validées en tenant compte des critères suivant en respectant l'ordre établi ainsi :

- L'implication des jeunes (telle que le Chantier Jeune)
- La participation à des activités autre que de celles de consommation
- Le lieu d'habitation du jeune : les Viriatistes sont prioritaires s'ils répondent aux deux premiers critères ci-dessus

**LIEU D'INSCRIPTION :** Local du Service Enfance Jeunesse - Jugnon

### **MERCREDI 29 MARS 2017:**

De 8h30 à 12H30

### **JEUDI 30 MARS 2017:**

De 16h00 à 18h30

**Inscription 2017**, veuillez vous munir de:

- votre avis d'imposition 2016 sur les revenus 2015,
- N° de sécurité sociale, N° allocataire CAF
- N° assurance responsabilité civile,
- carnet de vaccinations ,
- et le cas échéant Bons CAF, et document CE à remplir.

**Vous pouvez télécharger la plaquette, la fiche de renseignements famille et la fiche sanitaire sur le site internet de la Mairie : [Viriat.fr](http://Viriat.fr)**